



ELECTION LEGISLATIVE PARTIELLE DU 20 ET 27 SEPTEMBRE 2009 QUESTIONNAIRE AUX CANDIDATS

L'AMENAGEMENT « DURABLE » DU TERRITOIRE YVELINOIS ET LES DEPLACEMENTS DES BIENS ET DES PERSONNES

1 - Quelle est votre position sur la prédominance accordée au développement des infrastructures routières en Ile de France, compte tenu des engagements, pour un développement durable et exemplaire de la France, pris par le Président de la République, devant les Français, lors des travaux du Grenelle de l'Environnement et dans le cadre des accords internationaux concernant les problèmes posés par le réchauffement climatique ?

Au delà des préoccupations légitimes concernant la protection de l'environnement et l'utilisation plus rationnelle des ressources naturelles, notre début de vingt-et-unième siècle voit émerger la demande d'un nouveau modèle de développement économique.

S'il fallait caractériser ce modèle, on pourrait dire qu'il doit être à la fois plus juste sur le plan économique et financier (thèmes liés à la répartition des richesses), et davantage respectueux des équilibres naturels et de notre patrimoine.

Dans cet esprit, il me semble que le département des Yvelines dispose d'un grand nombre d'atouts qui doivent lui permettre de respecter ces nouvelles orientations. Le réseau routier dans notre département est très dense, et la plupart du temps en bon état. L'afflux important de nouveaux habitants ces dix dernières années, s'il modifie évidemment la vie dans nos communes, n'est pas pour autant une raison suffisante pour se lancer dans des programmes de construction de voies nouvelles qui prennent sur l'espace naturel, agricole ou pas.

Il existe des possibilités de recalibrage des voies de circulation existantes (cf. par exemple l'élargissement de la RN10 entre Rambouillet et Ablis) dont on doit s'inspirer pour améliorer du mieux possible le flux routier dans le département.

2 - Que pensez-vous des transports en commun locaux ?

Le renforcement des moyens de transport -en particulier dans la zone rurale de notre région- est une priorité. La difficulté majeure porte sur les conséquences de l'aménagement du Grand Paris et son « volet » transports en commun. Actuellement, les prévisions d'investissements sont majoritairement concentrées sur la grande conurbation de Paris : il faut faire évoluer cette programmation vers un plus grand équilibre prenant en compte la ruralité de la région : les responsables du Grand Paris et le syndicat des transports d'Ile-de-France doivent l'envisager et entendre cette demande. En tant que membre du groupe de travail animé par Gilles Carrez (député du Val-de-Marne et rapporteur général du budget à l'Assemblée nationale), je travaille dans ce sens.

3 – Pensez- vous nécessaire de maintenir l’activité agricole dans les Yvelines, notamment dans le « Triangle vert » Mantes/Versailles/Rambouillet?

Le maintien de l’activité agricole en Ile-de-France et en particulier dans les Yvelines est pour notre territoire un impératif : c’est l’intérêt général de notre pays, et c’est également celui de notre département. Au-delà des politiques européennes et nationales qui doivent être conduites dans ce sens, le soutien à l’agriculture dans notre département passe avant tout par la préservation des espaces dédiés à cette activité. C’est le sens de mon engagement constant contre deux projets qui menacent ce maintien : le centre d’enfouissement de déchets ultimes à Allainville, et la construction de la voie express pressentie dans le canton de Montfort l’Amaury pour relier le mantois à la ville nouvelle de Saint Quentin en Yvelines. Mes prises de position ont toujours été claires et resteront constantes sur ce sujet.

4 - Pensez vous qu’il y ait un intérêt particulier à créer des liaisons entre les OIN « Mantes-Seine Aval » et « Saint Quentin en Yvelines-Versailles-Saclay-Massy /Palaiseau » ?

Je n’ai pas à ce jour d’éléments à ma disposition démontrant la nécessité, ni même l’utilité d’une nouvelle liaison entre les deux futures opérations d’intérêt national de Mantes et du plateau de Saclay. Il me semble au contraire que ces deux bassins d’emploi échangent aujourd’hui très peu, et que cette situation perdurera. C’est du reste la raison fondamentale de mon opposition à la Voie nouvelle de la Vallée de la Mauldre. Je crois cependant que la situation des communes du nord de notre territoire –notamment celle de Beynes – doit être traitée de manière à ce que leurs habitants ne soient plus mis en danger par la circulation routière qui traverse les bourgs. Telle est la position que j’ai prise lors de l’enquête préalable organisée par le Conseil général des Yvelines, et dont les conclusions seront publiées dans le courant de l’automne.

5 - Quelle sera votre action pour que la 10^{ème} circonscription des Yvelines, territoire riche économiquement, au patrimoine naturel et bâti exceptionnel, devienne un territoire « précurseur » privilégiant son développement harmonieux et durable tout en assurant la santé de ses habitants et la pérennité de son environnement ?

Je me suis engagé, comme je l’ai répondu précédemment, sur des points concrets permettant de préserver la qualité de vie du département des Yvelines. Je souhaite continuer dans cette voie.

6 - Que pensez-vous faire pour développer les emplois dans le cadre du développement durable ?

En conclusion, et de manière générale, je crois que la ruralité de notre département – et tout particulièrement de notre circonscription – réclame des moyens de développement adaptés. Le développement des zones d’activité existantes (pour raccourcir le temps de déplacement travail-domicile), l’accès au très haut débit dans les communes rurales (et par conséquent la possibilité de développer le télétravail), le renforcement des moyens de transport sont des enjeux essentiels pour l’aménagement de notre région. Il est impératif que les élus qui représentent ce territoire soient parfaitement sensibilisés à ce genre de questions, afin que la

ruralité soit prise en compte dans les décisions publiques : c'est ce à quoi je me suis employé depuis deux ans, et c'est le sens de mon engagement devant les citoyens du sud-Yvelines.

Réponse à transmettre au secrétariat de Sauvons les Yvelines :
dominique.m.duval@wanadoo.fr